

# NOUVEAU

## PAMT - Enseigniste

secteur des communications  
graphiques et visuelles

# PAMT



Apprendre en milieu de travail,  
**TOUT LE MONDE Y GAGNE!**

**Programme d'apprentissage en milieu de travail**

CRÉDIT D'IMPÔT



101, boul. Roland-Therrien, bur. 540  
Longueuil (Québec) J4H 4B9  
Téléphone : 514 387-0788  
info@graficompetences.com  
graficompetences.com

Directeur général : **Christian Gendron**

Coordonnateur à la formation : **Stéphane Labrie**

Direction artistique et chargée de projet : **Nancy Moisan**

Graphisme : **Ubéo**

Impression : **Multiplus**

Photographies :  
**GrafiCompétences, Enseignes Access**

ISBN imprimé : 978-2-924458-45-7

ISBN PDF : 978-2-924458-46-4

Ce répertoire a été réalisé grâce à une aide financière  
de la Commission des partenaires du marché du travail.

*Commission  
des partenaires  
du marché du travail*

Québec 

La forme masculine est employée dans ce document uniquement  
pour alléger le texte et n'est en aucun cas discriminatoire.

Toute reproduction à des fins non commerciales  
est autorisée à condition qu'il y soit mentionné la source,  
c'est-à-dire GrafiCompétences.



## TABLE DES MATIÈRES

GrafCompétences .....	2
Le Programme d'apprentissage en milieu de travail .....	4
Enseigniste .....	8
Technicienne ou Technicien en impression numérique .....	12

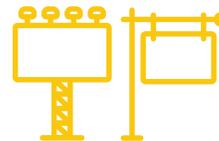
## NOTRE MISSION

Créé en 1996, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec, maintenant GrafiCompétences, est un organisme paritaire sans but lucratif, mis sur pied et animé par des représentants d'employeurs, de syndicats et d'associations représentatives afin de favoriser le développement des ressources humaines et de répondre aux besoins de formation de l'industrie et de sa main-d'œuvre.

En tant que Comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO), GrafiCompétences représente le secteur des communications graphiques et visuelles dans les sous-secteurs d'activité économique suivants : fabrication de produits en papier transformé, impression et activités connexes de soutien, secteur de l'édition (excluant le livre), services de design graphique, centres de services aux entreprises, fabrication d'articles de papeterie, fabrication d'autres produits en papier transformé, publicité par affichage et fabrication d'enseignes.

## NOTRE MANDAT

- Contribuer au développement continu des compétences et de la formation de la main-d'œuvre.
- Définir et réaliser des actions pertinentes pour la main-d'œuvre et pour les entreprises afin de permettre le maintien, la stabilisation et la création de l'emploi pour ainsi accroître le taux d'emploi dans le secteur.



CERTIFIEZ VOS EMPLOYÉS!

## UNE DÉCISION PAYANTE!

Un des mandats de GrafiCompétences est de promouvoir le développement continu des compétences et la formation de la main-d'œuvre du secteur des communications graphiques au Québec. Avec la pénurie de main-d'œuvre qualifiée que vit le secteur depuis quelques années, recruter et former du personnel compétent devient un réel enjeu pour plusieurs entreprises.

Par conséquent, nous avons créé cette brochure afin de vous présenter le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). Ce programme est mis en oeuvre par Services Québec afin de répondre aux besoins de l'industrie.



Pour toutes informations ou questions relatives aux inscriptions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

**C'EST AUSSI NOTRE MISSION  
DE BIEN VOUS SERVIR!**

[grafi-pamt.com](http://grafi-pamt.com)

## PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL (PAMT)

*Vous faites déjà de la formation à l'interne? Le PAMT est là pour vous appuyer en vous offrant une structure, un cadre d'apprentissage et une reconnaissance officielle!*

Que votre main-d'œuvre ait une formation académique ou non, l'intégration à un nouveau poste dans votre entreprise nécessite quelques ajustements. C'est là où le PAMT devient votre plus grand allié!

Le PAMT est une approche de formation par compagnonnage, qui est structurée à partir d'une norme professionnelle et se déroule entièrement en entreprise. À l'aide d'outils validés par le milieu, un employé expérimenté de votre entreprise (le compagnon) transmet à un autre employé (l'apprenti) les connaissances nécessaires à la maîtrise d'un métier. De plus, ce programme permet aux travailleurs ayant acquis les compétences requises d'obtenir une attestation de compétences ou un certificat de qualification professionnelle délivré par Services Québec et reconnu par le secteur.

Vous désirez augmenter la polyvalence de votre main-d'œuvre ou former un nouvel employé, le PAMT est tout désigné pour vous.

---

### POUR PLUS D'INFORMATION

Communiquez avec votre Conseiller  
à la promotion des normes professionnelles

514 387-0788 ou  
1 877 387-0788 poste 427 ou  
[pamt@graficompetences.com](mailto:pamt@graficompetences.com)

---

# PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL (PAMT)

---

## DESCRIPTION

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) vous permet de développer les compétences de votre main-d'œuvre selon une formule qui a fait ses preuves, le compagnonnage.

Votre personnel d'expérience joue le rôle de compagne ou de compagnon et transmet aux apprentis le savoir-faire nécessaire à la maîtrise de leur métier. L'apprentissage se fait selon un plan de formation bien structuré.

Un carnet d'apprentissage a été élaboré pour chacun des métiers reconnus par les normes professionnelles. Ce carnet est fourni par Services Québec afin de servir de guide de suivi pendant l'évolution de la formation. La durée de l'apprentissage varie entre 3 et 36 mois selon le métier et l'expérience de l'apprenti(e).

Le programme s'adresse autant aux nouveaux qu'aux anciens employés. L'employeur peut ainsi créer plus de polyvalence au sein de toute sa main-d'œuvre.

## LES OUTILS DU PAMT

### *Le carnet d'apprentissage*

Il indique, entre autres, à l'apprenti les compétences à acquérir durant sa formation.



### *Le guide du compagnon*

Il soutient le compagnon dans la formation de son apprenti en lui fournissant les indications sur la progression de l'apprentissage.

**Inscription : Pour pouvoir bénéficier du programme, l'employeur doit communiquer avec Services Québec. Un agent PAMT sera alors désigné pour venir vous rencontrer afin de répondre à vos questions et inscrire vos apprentis au programme.**

---

## CERTIFICATION

Services Québec remettra à l'apprenti un certificat de qualification professionnelle lorsque le compagnon aura validé les compétences de l'apprenti.

Le compagnon choisi doit être un travailleur d'expérience qui possède des aptitudes communicationnelles et qui fait preuve d'un bon jugement. Il doit avoir la motivation et l'habileté à transmettre son savoir-faire.

Afin que le compagnon puisse former adéquatement ses apprentis, une brève formation de 3 heures est offerte au bureau de Services Québec de votre région.

L'apprenti doit avoir 16 ans ou plus et être l'un de vos employés.

## AVANTAGES

**Il permet à vos travailleurs de :**

- suivre une formation parfaitement adaptée à leurs besoins;
- acquérir des compétences tout en travaillant;
- recevoir une reconnaissance officielle de leurs compétences.

**Il vous offre la possibilité de :**

- former votre main-d'œuvre en fonction des équipements de votre entreprise;
- mettre à profit l'expérience de vos travailleurs qualifiés;
- bâtir une relève compétente au sein de votre personnel;
- améliorer la productivité de votre entreprise pour qu'elle soit plus concurrentielle.

**AVEC LES PAMT,  
tout le monde y gagne!**

---

## AVANTAGES FISCAUX APPRÉCIABLES

Afin de soutenir les entreprises dans leur démarche, des avantages fiscaux sont prévus pour les employeurs qui implantent un PAMT dans leur entreprise. Ils pourront réclamer un crédit d'impôt pour les salaires rattachés à l'apprentissage. Cette aide peut atteindre jusqu'à 8 400 \$ par apprenti, par année d'implantation du programme.

### *Dépenses admissibles*

Les dépenses admissibles pour une entreprise sont :

- le salaire horaire de l'apprenti (**taux horaire maximum de 21 \$**) multiplié par le nombre d'heures de formation;
- le salaire horaire du compagnon (**taux horaire maximum de 35 \$**) multiplié par le nombre d'heures de formation, pour un maximum de 10 heures par semaine;
- le total des deux montants (**maximum de 700 \$**) équivaut aux dépenses admissibles par semaine, par apprenti inscrit au programme.

Les dépenses admissibles sont les dépenses engagées durant l'exercice financier de l'entreprise (dépenses engagées ou à payer). Notez que les salaires admissibles de l'apprenti et du compagnon doivent avoir été versés au moment de réclamer le crédit (dépenses payées).

### *Calcul du crédit*

- Le crédit d'impôt correspond à **24 %** du total des dépenses admissibles pour une entreprise incorporée et à **12 %** pour une entreprise enregistrée ou un travailleur autonome.
- Le soutien financier accordé à l'entreprise peut atteindre, pour un an, un maximum de 8 400 \$ par apprenti, et la durée maximale est de trois ans. Par l'intermédiaire du PAMT, une entreprise peut donc obtenir un crédit d'impôt pouvant atteindre jusqu'à **25 200 \$** pour la formation d'un apprenti.
- Prendre note que ce crédit d'impôt est imposable.

# Former en milieu de travail, C'EST PAYANT !

## COMMENT CALCULER LE CRÉDIT D'IMPÔT

Voici un exemple du calcul type pour une entreprise du secteur des communications graphiques.



Ces renseignements sont préparés à titre indicatif et ils ne constituent pas une interprétation du ministère du Revenu du Québec.

Il revient à l'employeur de vérifier auprès de Revenu Québec son admissibilité au crédit et de s'informer des dispositions législatives qui le concernent.

Notez que la portion des salaires qui excède le crédit réclamé peut être comptabilisée dans les dépenses de formation en vertu de la Loi 90 (1 %). L'excédent sera donc comptabilisé comme une contribution au 1 % (Loi 90) si la masse salariale est supérieure à 2 millions \$.

### AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC

Pour en savoir plus, communiquez avec la Direction des entreprises de l'Agence au 1 800 567-4692. Il est important de mentionner que vous souhaitez obtenir de l'information au sujet du crédit concernant le stage en milieu de travail, et non du PAMT.

\* Prendre note que les crédits d'impôt sont sujets à changement, et ce, sans préavis.

> **Métiers couverts par les normes professionnelles,**  
éligibles au programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) :

## ENSEIGNISTE

---

Les personnes qui exercent la profession d'enseignant fabriquent des enseignes lumineuses ou non lumineuses ayant différentes fonctions, telles que l'identification d'une organisation, la publicité, la signalisation directionnelle, etc.

Ces personnes fabriquent également les systèmes servant à l'installation de ces produits (armatures, pylônes, potences, structures, etc.).

Les enseignants fabriquent ces produits généralement sur mesure à partir de plans pour s'adapter aux contraintes architecturales du site pour lesquels ils sont destinés, aux règlements municipaux d'affichage et aux demandes ou normes graphiques du client. Elles ou ils les produisent pour un usage intérieur ou extérieur selon différentes tailles, formats et matériaux de fabrication (plastique, vinyle, métal, aluminium, toile, matériaux composites, PVC, bois, verre, etc.).

À l'aide de machines-outils conventionnelles ou numériques et d'outils à main, les enseignants effectuent des travaux en atelier tels que :

- l'interprétation de croquis, plans ou schémas;
- le découpage de matériaux selon différents formats;
- le pliage, cintrage, perçage, etc. de matériaux;
- la fabrication de boîtiers et caissons;
- le collage ou soudure d'éléments de base;
- le remplissage, sablage et peinture de surfaces;
- la pose de lettres ou d'éléments graphiques de vinyle, imprimés ou non, sur des surfaces simples, comme des faces d'enseigne;
- l'assemblage et le montage final de pièces et d'éléments divers (incluant les éléments électriques).

Une fois le produit fabriqué, elles ou ils peuvent les emballer et les palettiser dans le but de les expédier sur le site d'installation.

Selon l'organisation du travail des établissements et l'ampleur du carnet de commandes du moment, ces personnes peuvent effectuer une, plusieurs ou l'ensemble des étapes de fabrication d'enseignes. Dans certains contextes de travail, elles peuvent se spécialiser dans un type particulier d'opération, p. ex. la découpe numérique (CNC), la peinture, la soudure, la ferblanterie, l'installation de composantes électriques, etc.

**PAMT : Maximum 3 ans d'apprentissage**  
(varie selon l'expérience)



# TABLEAU SYNTHÈSE DES COMPÉTENCES ACQUISES À LA FIN DE L'APPRENTISSAGE

La norme professionnelle relative au métier d'enseignant constitue la référence en matière de développement des compétences dans le domaine.

Il est obligatoire de maîtriser les compétences essentielles (no 1 à 7) afin d'obtenir le certificat de qualification professionnelle.

## COMPÉTENCES ESSENTIELLES

1. Interpréter la documentation de fabrication d'une enseigne.	2. Effectuer des prises de mesures, des calculs et du traçage.	3. Confectionner des pièces avec des outils manuels et des machines-outils conventionnels.	4. Appliquer des pellicules autocollantes.	5. Effectuer des assemblages mécaniques, par collage et par points de soudure.	6. Installer un système d'éclairage ou d'affichage dynamique.	7. Préparer une enseigne ou des éléments d'enseigne pour la livraison.
---	---	---	---	---	--	---

Consultez le tableau complet en ligne en numérisant le code QR.



Il n'est pas obligatoire de maîtriser les compétences complémentaires (no 8 à 10) pour obtenir le certificat de qualification professionnelle. Une attestation de compétences sera toutefois délivrée si elles sont maîtrisées.

## COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

8.

Confectionner des pièces avec une machine-outil à commande numérique.

9.

Souder des pièces ou des éléments d'enseigne.

10.

Peinturer des pièces.



## TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN IMPRESSION NUMÉRIQUE

---

L'impression numérique est un procédé d'impression utilisant les données informatiques en flux continu, directement de l'ordinateur à la presse numérique.

L'impression numérique est largement répandue et, grâce aux innovations technologiques permanentes des dernières années, prend de plus en plus de place dans l'univers de l'emballage et des produits personnalisés.

De plus, la flexibilité et la rapidité d'exécution de ces équipements procurent aux entreprises un avantage non négligeable au niveau des coûts de production et du délai de livraison.

Profitez du virage technologique!

**PAMT : Maximum 1 an d'apprentissage**  
(varie selon l'expérience)



# TABLEAU SYNTHÈSE DES COMPÉTENCES ACQUISES À LA FIN DE L'APPRENTISSAGE

---

La norme professionnelle relative au métier de technicienne ou technicien en impression numérique constitue la référence en matière de développement et de reconnaissance des compétences dans le domaine.

Il est obligatoire de maîtriser les compétences essentielles (no 1 à 3) pour obtenir le certificat de qualification professionnelle.

Il n'est pas obligatoire de maîtriser la compétence complémentaire (no 4) pour obtenir le certificat de qualification professionnelle. Une attestation de compétence sera toutefois délivrée si elle est maîtrisée.

## COMPÉTENCES ESSENTIELLES

1. Préparer le projet d'impression.	2. Produire l'imprimé.	3. Effectuer l'entretien de l'équipement et des aires de travail.
--	---------------------------	--

## COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE

4. préparer des projets d'impression complexes.
--

# OUTILS DISPONIBLES SUR LE SITE WEB DE GRAFICOMPÉTENCES

## LISTE DES OUTILS DISPONIBLES:

### ■ Section Évènements

Un calendrier est régulièrement mis à jour des activités de GrafiCompétences et des évènements du secteur des communications graphiques

### ■ Outils RH

Une multitude d'outils RH sont disponibles dans cette section afin d'aider les petites entreprises en gestion RH. Nous avons conçu pour vous des guides et manuels qui vous accompagneront à travers vos tâches en ressource humaines.

- Intégration et formation des employés;
- Évaluation des employés;
- Recrutement;
- Conditions de travail;
- Recrutement à l'international;
- Conciliation famille-travail;
- Santé et sécurité au travail.

### ■ Topo de votre secteur

Chaque sous-secteur des communications graphiques a maintenant sa page web afin de regrouper les informations les plus pertinentes par secteur. Vous pouvez y accéder à partir de la page d'accueil ou à partir du menu. Vous y découvrirez les formations offertes pour votre secteur, les évènements ainsi que des données statistiques.



# JOIGNONS NOS FORCES SOUS UNE MÊME CAMPAGNE!

ENSEMBLE, SOYONS

CRÉATEURS  
D'

**IMPACT**



Fiers collaborateurs :



Pour information :  
[info@createursdimpact.com](mailto:info@createursdimpact.com)



**A** méliorez votre productivité

**C** apitalisez sur vos compétences

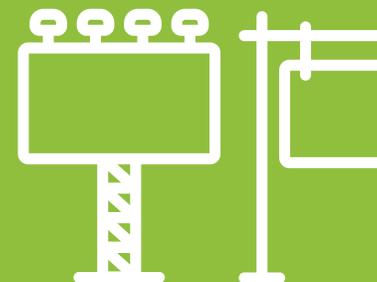
**T** rouvez la démarche qui vous convient

**I** nscrivez-vous aux PAMT

**O** btenez des crédits d'impôt

**N** ourrissez votre succès

Contactez votre conseiller du Comité sectoriel.  
C'est le premier pas dans la bonne direction!  
[pamt@graficompences.com](mailto:pamt@graficompences.com)



## FORMATIONS ET COMPÉTENCES

UN MONDE D'AVANTAGES POUR VOTRE ENTREPRISE

Communiquez avec nous dès maintenant  
pour prendre un rendez-vous!

514 387-0788 ou  
1 877 387-0788, poste 427

[pamt@graficompences.com](mailto:pamt@graficompences.com)



[graficompences.com](http://graficompences.com)